

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
**D'ARTMARKET.COM DU 30 JUIN 2023 :**

L'Assemblée Générale Mixte d'Artmarket s'est réunie à son siège social le 30 juin 2023 à 17h00. Elle a été présidée par Monsieur Thierry EHRMANN, Président Directeur Général.

L'ensemble des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à l'Assemblée Générale Mixte d'Artmarket, qui s'est réunie le 30 juin 2023 au siège social, représentait 32 % des titres de la société et 48 % des droits de vote.

Le Président a rappelé l'ordre du jour, à savoir :

**Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire**

- 
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation du capital par attribution gratuite d'actions réservée aux mandataires sociaux et membre du personnel,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation du capital par attribution gratuite d'actions réservée aux mandataires sociaux et membre du personnel ; pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration à cet effet,
- Présentation du rapport du conseil d'administration,
- Harmonisation des statuts,

**Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire**

- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2022,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Conseil sur le Gouvernement d'Entreprise,
- Validation de la politique de rémunération des administrateurs et mandataires sociaux et fixation de la rémunération globale allouée au Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations réalisées au titre des options de souscriptions ou d'achat d'actions visées par l'article 225-184 du Code de Commerce,
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations d'attribution d'actions gratuites visées par l'article 225-197-4 du Code de Commerce,
- Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et décision à cet égard,
- Renouvellement des mandats des administrateurs,
- Nomination d'un co-commissaire aux comptes titulaire et d'un co-commissaire aux comptes suppléant.
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les résolutions de l'Assemblée concernant l'autorisation donnée au Conseil d'Administration pour la mise en place d'un plan d'attributions d'actions gratuites, l'harmonisation des statuts avec les nouvelles dispositions légales, réglementaires et les recommandations émises par le nouveau code Middenext, l'approbation des comptes sociaux et consolidés, l'affectation du résultat de l'exercice, la politique sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux, la fixation de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration, les opérations réalisées au titre des options de souscription d'actions, d'achat d'actions et d'attributions d'actions gratuites, le renouvellement de mandat des administrateurs, la nomination des co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant et le pouvoir au porteur de copies pour remplir toutes les formalités de droit ont ensuite été soumises aux votes des actionnaires et adoptées. La résolution prenant acte qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice et que les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies au cours du dernier exercice n'a pas acquis le quorum nécessaire pour être mise au vote.

Les résolutions mises au vote ont été adoptées de la manière suivante :

			VPC	POUVOIRS	PRÉSENTS	TOTAL	Etat adoption	En %
<b>VOTANTS</b>			<b>3</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>22</b>		
<b>ACTIONS</b>			<b>50 032</b>	<b>2 015 579</b>	<b>57 233</b>	<b>2 122 844</b>		
<b>VOIX</b>			<b>50 032</b>	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	<b>4 194 301</b>		
<b>1</b>	AGE	Pour	25	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 144 294	Adoptée	98,81
		Contre	50 007	0		50 007		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>2</b>	AGE	Pour	25	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 144 294	Adoptée	98,81
		Contre	50 007	0		50 007		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>3</b>	AGO	Pour	29 497	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 173 766	Adoptée	99,51
		Contre	20 535	0		20 535		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>4</b>	AGO	Pour	25	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 144 294	Adoptée	98,81
		Contre	50 007	0		50 007		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>5</b>	AGO	Pour	50 032	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 194 301	Adoptée	100,00
		Contre	0	0		0		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>6</b>	AGO	Pour	25	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 144 294	Adoptée	98,81
		Contre	50 007	0		50 007		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>7</b>	AGO	Pour	50 032	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 194 301	Adoptée	100,00
		Contre	0	0		0		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>8</b>	AGO	Pour	50 032	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 194 301	Adoptée	100,00
		Contre	0	0		0		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>9</b>	AGO		quorum requis non atteint					
<b>10</b>	AGO	Pour	25	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 144 294	Adoptée	98,81
		Contre	50 007	0		50 007		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>11</b>	AGO	Pour	50 032	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 194 301	Adoptée	100,00
		Contre	0	0		0		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		
<b>12</b>	AGO	Pour	50 032	<b>4 031 158</b>	<b>113 111</b>	4 194 301	Adoptée	100,00
		Contre	0	0		0		
		<i>Abstention</i>	0	0		0		

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur Thierry Ehrmann, Président de l'Assemblée Générale, a ensuite constaté la fin de la séance et a remercié l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant exprimé leur soutien quant à la gestion de la société et son activité durant l'exercice clos. Il a remercié les conseils extérieurs dont l'Huissier de justice qui permet d'assurer la parfaite régularité de l'Assemblée Générale, comme chaque année.

Thierry Ehrmann, PDG et fondateur d'Artmarket s'est exprimé en faisant un point notamment sur les NFT, l'IA, la position d'Artmarket sur le marché de l'art et son partenariat avec Vahumana. Il a rappelé les évènements à venir déjà évoqués lors des derniers communiqués publiés par la société à savoir :

**Déploiement de la version la plus aboutie d'Artprice début juillet 2023 qui entraînera, entre autres, un changement de paradigme économique, incluant les annonceurs payants totalement intégrés à ses banques de données et services, à ses pages Artistes et au Web 3.0.**

Ce déploiement majeur va provoquer un changement de paradigme économique, incluant des annonceurs payants, totalement intégrés aux banques de données et services d'Artprice by Artmarket. Il vise principalement les 7 200 Maisons de Ventes mondiales, affiliées à Artprice depuis plus de deux décennies, et qui opèrent désormais l'annonce de leurs ventes physiques ou numériques sur Internet à 98 % ainsi que leurs ventes en ligne.

Elles pourront désormais mettre en avant, en mode annonceurs payants, selon des critères de recherche très pointus en respectant strictement les lois européennes (RGPD) et américaines sur les données personnelles des 7,2 millions de clients et membres d'Artprice, leurs ventes futures avec un ciblage extrêmement pertinent.

Il faut préciser que, dans le modèle économique des Maisons de Ventes depuis plus de 50 ans, le poste publicité, annonçant les ventes aux enchères publiques détaillées, pèse 34% des frais globaux, quels que soient le pays ou la taille de la Maison de Ventes.

Les ventes aux enchères étant désormais annoncées sur Internet à 98 %, la pression des Maisons de Ventes affiliées à Artprice en 2022/2023, pour mettre en avant leurs ventes de manière payante, trouve la meilleure réponse par ce nouveau déploiement. En effet, les Maisons de Ventes considèrent que l'investissement en communication de la vente future (34 % de la vente) doit nécessairement trouver sa réponse sur Internet, en désertant la presse papier brutalement.

Il faut rappeler qu'Artprice, depuis sa création en 1997, a toujours considéré la publicité en ligne comme incompatible et non respectueuse de ses abonnés premium à ses banques de données, en matière de lisibilité et de notoriété. Le défi était ambitieux car il a permis de répondre à la demande des Maisons de Ventes, en gardant l'ADN d'Artprice intact après de nombreux tests sur des clients sensibles qui ont totalement adhéré au déploiement de juillet 2023.

Dans ce nouveau déploiement, les 7 200 Maisons de Ventes vont pouvoir s'intégrer et se fondre dans l'ensemble du process industriel d'Artprice by Artmarket, pour l'annonce de leurs ventes futures, avec le push artistes et oeuvres en surveillance pour les 7,2 millions de clients et membres d'Artprice (alertes par SMS/MMS, Imessage d'Apple, Android Messages, RSS, messagerie instantanée, e-mail, page « my artists », etc.).

Donner de la transparence au Marché de l'Art était la condition sine qua non pour Artprice depuis 1997, pour permettre son développement, en le sortant du cercle des initiés. Cette nouvelle présentation d'Artprice by

Artmarket renforcera cette transparence absolue par l'accès à des données vérifiées, vérifiables et surtout contextualisées.

Ce n'est pas pour rien que le Marché de l'Art (marché totalement opaque jusqu'aux années 1990) a progressé en volume de chiffres d'affaires de +3 600 % en 22 ans depuis 2000, année de référence. Impacté principalement par une information très proche des marchés financiers par Artprice, Leader mondial de cette information qui est le Pionnier historique de la normalisation du Marché de l'Art (plus de 450 indices, traçabilité des ID œuvres, économétrie, flottant, % pays, CA ID Artistes, évolution des prix par la méthodes des ventes répétées, etc.), le Marché de l'Art, initialement opaque, croît mécaniquement de manière exponentielle selon les économistes.

En effet, avec la nouvelle version de juillet 2023, les clients et membres d'Artprice by Artmarket plongeront intuitivement au cœur de l'actualité du Marché de l'Art et en seront les acteurs privilégiés au sein d'une approche humaine et pédagogique, qui manque souvent dans l'univers des GAFAs.

Les collaborations essentielles et historiques pour Artprice, en tant que Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art, apparaissent réellement avec cette nouvelle version : principalement avec les artistes, les ayants droit et les sociétés de droits d'auteurs qui ont contribué à cette évolution.

Les Maisons de Ventes historiquement partenaires sont l'autre collaboration essentielle. En effet, elles auront un intérêt grandissant à développer encore plus leur collaboration avec Artprice, pour mettre en avant, avec un prestige discret et efficace, leurs ventes futures, ce qui générera pour Artprice un nouveau chiffre d'affaires récurrent avec son Intranet propriétaire, qui est l'outil de travail de référence des Maisons de Ventes depuis plus de 25 ans.

**Il est fort possible que le CA réalisé par ces 7 200 Maisons de Ventes, annonceurs affiliés d'Artprice depuis 1997, dégage à terme un chiffre d'affaires supérieur aux abonnements qui représentent actuellement 90 % du CA d'Artprice.**

Le projet d'Artprice est de doubler son chiffre d'affaires en répondant à une demande entrante de longue date de ses Maisons de Ventes partenaires.

Par ce déploiement, Artprice reste fidèle à son principe de ne pas altérer la lisibilité de ses banques de données et répond enfin à une demande réitérée et bien concrète de ses partenaires que sont les 7 200 Maisons de Ventes dans le monde, pour acquérir des annonces payantes, en valorisant leurs ventes futures.

De plus, Artprice by Artmarket proposera, pour la première fois, début juillet 2023 à ses annonceurs l'ouverture de ses canaux de diffusion numériques et quotidiens qui sont passés de 64 à 119 pays, traduits en continu en 18 langues, leur permettant ainsi de pénétrer tous tous les pays émergents qui connaissent une croissance impressionnante sur le Marché de l'Art. Cette crédibilité exceptionnelle est le fruit de l'alliance depuis 21 ans d'Artprice by Artmarket avec Cision® / PR Newswire qui ont annoncé l'extension de leur alliance unique au monde à 119 pays, pour la distribution de fils d'informations propres au Marché de l'Art, voir communie commun :

<https://www.prnewswire.com/news-releases/artmarket-com-artprice-et-cision-etendent-leur-alliance-sur-119-pays-comme-1ere-agence-de-presse-mondiale-dediee-au-marche-de-l-art-aux-nfts-et-aux-metavers-863229527.html>

**Artmarket.com affiche une hausse significative de ses tarifs pour ses abonnements et services depuis début 2023, désormais renouvelée chaque année, par l'enrichissement constant de ses banques de données et de nouveaux outils d'aide à la décision.**

Ceci générera de fait une augmentation de ses revenus futurs. Artmarket.com étant déjà rentable depuis une décennie, ces revenus supplémentaires seront pratiquement autant de résultat net car il est bon de rappeler que les charges demeurent inchangées jusqu'à 90 millions d'euros de CA.

Cette hausse tarifaire vient à la suite d'une large consultation de la clientèle d'Artprice by Artmarket qui continuera à profiter des banques de données et services, étant bien consciente qu'elle trouve dans Artprice les données essentielles qu'elle ne trouve nulle part ailleurs. Cette place incontestable de Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art, depuis 1997, doit se monétiser désormais par une augmentation tarifaire raisonnable, annuelle et systématique, parfaitement justifiée par l'ajout de 1,2 million de nouvelles data ultra-qualifiées et des innovations constantes et singulières en outils économétriques d'aide à la décision sur ses banques de données.

Ce 1,2 million de nouvelles données annuelles (data de l'année + plus data historique depuis le XVIIIème siècle) vient enrichir, de manière perpétuelle, les banques de données historiques d'Artprice, sans se subroger aux anciennes data et enrichir les 450 indices principaux et la traçabilité des ID œuvres à travers les siècles.

Les banques de données Artprice sont aujourd'hui incontestablement les plus exhaustives au monde, selon le consensus des acteurs du Marché de l'Art, avec près de 809 000 artistes référencés avec leurs biographies, résultats de ventes aux enchères, indices, outils d'aide à la décision, signatures & monogrammes, ventes futures avec leurs actualités, soit plusieurs dizaines de millions de data à très haute valeur ajoutée, protégées par différents droits en propriété intellectuelle.

Malgré cette augmentation conséquente de tarifs, l'offre d'Artprice by Artmarket demeure, de très loin, la mieux placée face à une concurrence atone qui n'évolue pas et qui propose des abonnements à requêtes limitées : abonnements professionnels annuels de la concurrence de 150 requêtes pour 350€/an, de 450 requêtes pour 975€/an et en cas de dépassement 2,45€/requête (constaté par Huissier de justice en novembre 2022).

Ceci est un anachronisme dans le monde de « l'illimité » car cette concurrence se limite à proposer seulement 330 000 artistes et une sélection de 1 600 Maisons de Ventes, alors qu'Artprice by Artmarket propose pour sa part 809 000 artistes et 7 200 Maisons de Ventes, avec des abonnements illimités de 279€ à 569€/an et une panoplie d'indices et d'aides à la décision, signatures & monogrammes, uniques au monde. La marge de manœuvre tarifaire d'Artprice, tout en restant très compétitive, est exceptionnelle.

Contrairement à ce que le bon sens pouvait faire redouter, étant donné le contexte géopolitique et économique, le Marché de l'Art affiche une santé insolente, avec des records réguliers enregistrés sur l'ensemble des périodes artistiques, quel que soit le pays, lors des récentes sessions de ventes.

On ne note aucune annulation de ventes cataloguées classiques et/ou prestigieuses pour 2022 et 2023, qui sont les indicateurs principaux du Marché de l'Art.

## **Concession de licence annuelle de la banque de données normalisée des artistes d'Artprice avec un prix d'entrée pressenti de 7 500€/an**

Au cours de ces dernières années, Artprice by Artmarket, qui possède le plus grand fonds éditorial connu à ce jour de manuscrits et catalogues de 1700 à nos jours, actif non immobilisé d'une valeur estimée à 16 257K€ dans les bilans d'Artprice by Artmarket.com, a élaboré la banque de données artistes la plus exhaustive au monde.

L'artiste est au centre du Marché de l'Art. Il est le moteur unique, tout gravite autour de lui : actualités, expositions, enchères, galeries, musées, biennales, foires et salons. Rien de tout cela ne peut exister sans l'artiste et ce depuis des siècles.

Chaque fiche artiste Artprice est créée avec une charte éditoriale et un ensemble de process protégés au titre du CPI, avec une biographie où l'artiste et/ou ses ayants droit sont dans l'obligation d'envoyer des documents certifiés, déposés dans les archives physiques d'Artprice. Chaque fiche analogique/numérique comporte 140 champs d'intégrité référentielle qui sont eux-mêmes des banques de données relationnelles.

Cette même fiche artiste inclut aussi ses différentes disciplines et techniques artistiques, ses résultats de ventes aux enchères passées avec les photographies des œuvres, ses ventes futures, ses signatures et monogrammes, la référence à son (ou ses) catalogue raisonné et/ou ouvrage de référence, son chiffre d'affaires, ses records, sa répartition géographique, ses indices, son taux d'invendus ainsi que l'ensemble des articles et dépêches de l'agence de presse d'Artprice « ArtMarket Insight », écrites sur l'artiste.

Ceci permet à Artprice d'attribuer à chaque Artiste un ID unique dédié (comme un numéro Siret) et pour chacune de ses œuvres, un autre ID unique spécifique (comme une carte grise) et de normaliser le Marché de l'Art pour effectuer la traçabilité, indices et surveillance totalement sécurisés. Ces process uniques et rigoureux font l'objet de multiples protections, au titre du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le coût analytique de revient pour la création et le suivi d'une fiche artiste unitaire dans sa globalité est de l'ordre de 270€ à 300€. Il nécessite, malgré une informatique ultra-puissante, une validation humaine, qui est la caution sine qua non pour rendre incontestable cette fiche artiste, par un comité de rédacteurs et de traducteurs pour les six langues des banques de données Artprice, à savoir l'anglais, français, espagnol, allemand, italien et mandarin standard.

En 25 ans, la banque de données artistes Artprice s'est imposée de très loin comme la première banque de données mondiale normalisée en termes de nombre d'artistes mais aussi en termes de volumétrie d'informations par fiche artiste.

À ce jour, la seule référence retenue est le Dictionnaire Benezit, créé en 1911 à Paris, sur lequel Artprice, au début des années 2000, s'était portée acheteur auprès des Éditions Gründ.

À l'époque, la banque de données normalisée d'Artprice comportait 120 000 artistes quand le Benezit en possédait 175 000. Ce dernier était de facto la référence mondiale par son nombre d'artistes.

Malgré une proposition financière très conséquente d'Artprice, le Benezit a été finalement vendu à Oxford Art Online (voir document de référence et rapport financier).

En 2023, le Benezit en ligne, en langue anglaise, comporte 170 000 artistes avec un coût d'entrée de son abonnement à 215£/an. La banque de données normalisée d'Artprice quant à elle totalise désormais 809 000 artistes (soit une volumétrie de 472 % supérieure au Benezit), en six langues, du IV<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

Le Benezit, qui a été la référence majeure au XXème siècle, fut considéré comme « la Bible du Marché de l'Art » par Le Monde. Il est à ce jour, le seul référent financier et analytique sérieux pour Artprice, notamment par la méthode des comparables.

Le coût généré pour arriver à bâtir la banque de données normalisée d'artistes la plus exhaustive au monde comprend aussi le rachat de sociétés et fonds documentaires mythiques comme par exemple le Guide Enrique Mayer (1962/1987), le célèbre Dictionnaire des ventes d'art du Docteur H. Mireur 1700-1900, le leader américain Sound View Press avec près de 50 bases de données sur les USA dont le célèbre fonds biographique Who Was Who in American Art (1991), les Editions Franck Van Wilder (1970), la société Suisse Xylogic (spécialiste mondial des indices du Marché de l'Art, depuis 1985), la banque de données Bayer sur le Marché de l'Art anglo-saxon de 1700 à 1913, Les Signatures et Monogrammes de Caplan & Creps (USA) ouvrage de référence mondial (1976), et la liste est encore très longue.

Il y a aussi une politique d'achat systématique, depuis plus de 25 ans, des manuscrits et catalogues, principalement de 1700 à 1970, en provenance du monde entier. Artprice ne pouvait pas faire autrement que d'acheter ce savoir historique, si ce n'est pour normaliser le Marché de l'Art avec certitude et connaître la parfaite traçabilité des œuvres d'art et de leur bonne attribution à la biographie de l'artiste.

Le coût généré et actualisé en 2023 pour arriver à bâtir la banque de données artistes la plus exhaustive au monde est de 182 millions d'euros pour Artprice (Cf. paragraphe coût analytique de revient des documents de référence depuis 2000). Cet actif en croissance permanente, par les contraintes des normes IFRS non adaptées pour la valorisation d'un tel actif pérenne, ne traduisent dans les bilans d'Artprice by Artmarket.com qu'une minime partie de sa valeur (les normes IFRS sont des normes comptables internationales mises en place depuis 2005. Elles permettent d'harmoniser la présentation des états financiers et comptables des sociétés cotées).

En effet, l'index de la banque de données normalisée d'artistes Artprice est extrêmement complexe. Pour l'élaborer, il a fallu 7 millions d'heures (incluant les savoir-faire de 10 ans de croissance externe), d'historiens, de chercheurs, rédacteurs, journalistes, économètres et une direction informatique dédiée en interne depuis plus de 26 ans.

D'autre part, Artprice by Artmarket se voit constamment demander des licences d'exploitation de sa banque de données normalisée Artistes, principalement par des milliers de galeries en ligne, marketplaces, Maisons de Ventes, Experts, sites d'enchères en ligne, sociétés de droits d'auteurs, douane et administrations fiscales, Musées et fondations, assureurs, etc... qui occupent ce segment, mais sans banques de données normalisées artistes exhaustives.

La plupart de ces acteurs sont voués régulièrement aux erreurs d'attributions - selon leurs propres expériences - et pour les petites ou jeunes structures, à stagner ou à l'échec, faute de référentiel Artistes normalisé et conséquent à travers les siècles.

Une des principales difficultés est de posséder, d'une part, de gigantesques fonds éditoriaux de catalogues de ventes et manuscrits, et d'autre part, des algorithmes propriétaires permettant de traquer les différents homonymes.

L'histoire de l'art nous enseigne que, durant certains siècles, les homonymies étaient très fréquentes et en nombre important. Une des explications était de rattacher le nom de l'artiste à son lieu de naissance ainsi que son rapprochement à une ethnie ou à une lignée familiale ou clanique.

Après une étude de marché globale, principalement sur des demandes entrantes de futurs clients, il ressort que, pour une licence d'exploitation du référentiel index de la banque de données normalisée des 809 000 artistes d'Artprice, le prix d'entrée pressenti se situera autour de 7 500€ par an, soit une charge mensuelle de 625 euros, ce qui rend très abordable cette licence d'exploitation pour les petites ou jeunes structures.

Bien évidemment, cette licence annuelle d'exploitation, se limitant à l'index normalisé des artistes, ne concurrence nullement Artprice, ni ses multiples banques de données, et ce de manière contractuelle avec le licencié. Cette licence d'exploitation permet avec une API fournie par Artprice (Application Programming Interface ou interface de programmation d'application) de connecter un logiciel ou un site à la banque de données normalisée Artistes d'Artprice.

Si le licencié constate que ses clients demandent par exemple le prix des œuvres en ventes passées ou futures, des indices et statistiques sur un artiste, monogrammes et signatures, ou tout autre recherche d'informations que possèdent les banques de données d'Artprice, il peut demander au concédant Artprice une API de retour (contrat de reroutage/affiliation) vers les banques de données payantes d'Artprice où le licencié perçoit entre 5 et 20 % de commission selon le CA réalisé avec Artprice sur un abonnement annuel encaissé sur les plateformes de paiement Artprice by Artmarket.

Cela permettra à Artprice, d'une part, d'encaisser les 7500€/an et, d'autre part, d'amplifier fortement son CA par ses nombreux licenciés.

**Artprice by Artmarket vise en 2023/2024 à repositionner la nouvelle place de l'artiste au cœur du Marché de l'Art, par la production de ses NFTs d'Art, qui sont un des fondements du Web 3.0.**

Les nouvelles 809 000 pages Artistes sont le point d'entrée principal et privilégié sur l'ensemble des banques de données et services d'Artprice car les artistes sont la matrice universelle sur laquelle le Marché de l'Art repose depuis son origine. Par cette refonte globale, Artprice vise aussi à repositionner la nouvelle place de l'artiste au cœur du Marché de l'Art, par la production de ses NFTs d'Art, qui sont un des fondements du Web 3.0.

Cette refonte globale d'Artprice a pour but de donner à ses clients et membres une meilleure expérience, en adéquation avec ses besoins, au terme de plusieurs années de collecte de leurs demandes, dans le strict respect des législations en vigueur en Europe et aux USA.

Cette refonte inclut, bien sûr, l'arrivée des NFTs d'Art, dont la croissance est exponentielle et constitue, elle aussi, un changement de paradigme pour les artistes dans le Marché de l'Art qui se retrouvent à nouveau maîtres de leur destin, comme ce fut le cas sous la Renaissance.

Tous les Market Makers du Marché de l'Art, notamment la majorité des Maisons de Ventes dans le monde, ont désormais un département NFT pour des ventes cataloguées et en ligne tout au long de l'année. De même, toutes les grandes structures de l'industrie muséale (pour simple exemple : Le British Museum, Centre Georges Pompidou, La Réunion des Musées de France - Grand Palais, le Moma, le MFA Boston, l'Hermitage, Le LACMA Los Angeles County Museum of Art, Le Leopold Museum...) et l'ensemble des grandes galeries internationales d'Art se mettent à éditer leurs propres NFTs.

De même, cette formidable refonte d'Artprice by Artmarket.com met enfin en valeur le plus grand fonds propriétaire de manuscrits et catalogues de ventes originaux imprimés depuis 1700. Il est détenu par Artprice qui légitime en contrepartie sa normalisation numérique du Marché de l'Art et sa place de Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art depuis 25 ans.

Ainsi, les clients et prospects d'Artprice découvrent en exclusivité, à partir des pages artistes, plusieurs siècles de savoir organisé depuis 26 ans par les historiens et rédacteurs d'Artprice by Artmarket, qui les plongent avec passion dans l'histoire exceptionnelle et mystérieuse du Marché de l'Art.

Ces nouvelles pages mettent en avant la richesse des banques de données et services d'Artmarket.com, à forte valeur ajoutée. Le recours à l'IA algorithmique (Intelligence Artificielle) permet l'accès à des recommandations très pertinentes et personnalisées, pour aller plus loin dans sa propre connaissance du Marché de l'Art et générer des abonnements plus sophistiqués et donc plus de chiffre d'affaires.

Cette fonction fait basculer les clients et membres d'Artprice by Artmarket pleinement dans le Web 3.0, les NFTs d'Art et le Métavers, donnant ainsi à Artmarket.com une avance considérable dans son cœur de métier.

En effet, avec les cryptomonnaies, les NFTs d'Art et le Métavers, de nouveaux collectionneurs et amateurs d'Art sont arrivés, souvent plus jeunes que leurs prédécesseurs. Il s'agit désormais de plus de 450 millions d'acheteurs potentiels de NFTs d'Art. Enclins à la spéculation et à l'adrénaline, amateurs et collectionneurs d'Art pour autant, ils n'imaginent pas un seul instant délaissé leur crypto-univers du Web 3.0.

Ils deviennent de nouveaux clients pour Artmarket.com, dont ils ont fréquemment sollicité les services. Leur demande essentielle portait sur l'ajout en ETH et BTC des prix de l'Art sur l'ensemble des banques de données Artprice.

Elle a été réalisée fin 2022, en rajoutant aux devises en place telles que l'Euro EUR, Dollar USD, Livre sterling GBP, le Yan RMB (Chine) de nouvelles devises telles que le Shekel ILS (Israël), la Couronne suédoise SEK, le Franc suisse CHF et le Dollar canadien CAD. Tout cela représente des centaines de millions de calculs car tous les prix des œuvres d'art référencées sur Artprice ont été calculés aux taux précis du jour de la vente. Ces monnaies représentent des niches markets de pays fortement compétitifs en parts de marché du fine art.

D'autre part, les campagnes digitales ultra-ciblées sur Twitter démontrent par leurs retours (3 à 5 %) que ces nouveaux acheteurs de NFTs d'Art répondent par des abonnements Artprice haut de gamme. Par ailleurs, Artmarket.com se félicite d'avoir depuis longtemps préféré l'Ethereum et sa version The Merge le 15 septembre 2022, la blockchain Ethereum est passée d'un mécanisme de consensus de type Proof-of-work (PoW) à un mécanisme de type Proof-of-Stake (PoS) dans le but de passer à une blockchain plus respectueuse de l'environnement.

Il s'en est suivi une chute immédiate et brutale de la consommation énergétique totale du réseau Ethereum de 99,9 % (source Fondation Ethereum) comme le souligne souvent Vitalik Buterin (Fondateur de l'Ethereum), qui considère que le marché n'a pas pricé son déploiement en septembre 2022 de « The Merge » l'ETH 2.0.

Ainsi, dans l'optique d'échanges et de ventes de NFTs d'Art sur sa Place de Marché, étant donné le contexte énergétique, le choix d'Artprice pour la blockchain Ethereum va pleinement dans le sens des propos du Ministre de l'Économie, Monsieur Bruno Le Maire, comme annoncé dans un précédent communiqué : [https://www.actusnews.com/fr/artmarket/cp/2022/10/20/artmarket\\_com-deja-positionnee-sur-les-nfts-avec-artprice-reagit-a-l\\_itw-de-bruno-le-maire-donnee-a-bfm-crypto-voulant-faire-de](https://www.actusnews.com/fr/artmarket/cp/2022/10/20/artmarket_com-deja-positionnee-sur-les-nfts-avec-artprice-reagit-a-l_itw-de-bruno-le-maire-donnee-a-bfm-crypto-voulant-faire-de)

Le mois dernier, le magazine Challenges titre dans son numéro 772 : « Et si Ethereum avait les clés du succès de la blockchain ? En plein boom, la plateforme décentralisée de cryptomonnaies se présente comme l'une des options « vertes » du secteur. Une stratégie qui convainc de plus en plus d'investisseurs et d'institutionnels ».

Dernièrement, l'Ethereum a réussi sans accroc la mise à jour "Shanghai". Désormais, les développeurs vont pouvoir s'atteler à la prochaine mission de la roadmap, à savoir améliorer les performances des rollups. L'objectif étant de permettre d'atteindre les 100 000 transactions par seconde sur ces solutions et effondrer le coût des transactions sur la blockchain Ethereum.

Artprice by Artmarket est idéalement positionnée pour profiter de ce retournement de conjoncture et de la hausse des cours des cryptomonnaies et particulièrement de celui de l'Ethereum. De plus, après la sévère correction nécessaire des cryptomonnaies, l'Ethereum est revenu sur son support de 1800\$.

thierry Ehrmann, Fondateur d'Artprice et PDG d'Artmarket.com souligne : « Dans ses différents rapports annuels sur le Marché de l'Art et son information réglementée, Artprice by Artmarket.com a toujours intégré dans ses études NFT, qu'il est impossible d'appréhender ce marché sans une parfaite connaissance du Code Monétaire & Financier et du Code de Propriété Intellectuelle. De même, pour percevoir ce marché, qui connaît une croissance exponentielle, on se doit de connaître parfaitement la Blockchain, les crypto-monnaies et leur origine culturelle par les Cypherpunks (période du chiffrement des données type PGP début 1990). »

Cette réglementation des NFTs fait l'objet d'études, colloques et forces de proposition auprès des grandes instances gouvernementales françaises et européennes par Blanche Soussi et l'Institut Art & Droit, où Artprice by Artmarket est fortement impliquée en tant que membre historique depuis 1997.

### **La philosophie écoresponsable selon Artprice by Artmarket.com**

thierry Ehrmann, PDG d'Artmarket.com et Fondateur d'Artprice :

« Nous avons développé, depuis 2011, des process pour optimiser l'utilisation de nos serveurs, en adaptant la puissance nécessaire et baisser la consommation énergétique de 40 % des Data Centers d'Artprice, avec le principe retenu de micro-grille qui permet une meilleure exploitation des unités de production, un autre choix de multiples technologies et la prépondérance des énergies renouvelables. L'objectif annuel est de croître d'environ 400% notre puissance informatique globale qui est principalement le stockage ultra sécurisé des data (SAN) avec une baisse annuelle de 3 à 5 % du référent de l'année précédente.

Par son engagement au sein de cette micro-grille, les Data Center d'Artprice by Artmarket s'insèrent dans une logique environnementale responsable et partagée, pour une véritable transition énergétique sans risque pour les process d'Artprice en analysant, selon le principe de la formativité (de Luigi Pareyson), l'évolution des énergies renouvelables, au regard des nouvelles sciences appliquées et recherches en cours avec une veille stratégique constante.

Compte tenu de la géographie spécifique et généreuse de notre siège social (le Domaine de la Source, bâti en 1630 qui comporte une multitude de sources venant des hautes collines avoisinantes), nous développons, avec des partenaires, un génie climatique qui se rapproche de la vieille technique des puits artésiens qui sont un procédé de captation d'eau consistant à prélever l'eau sous pression naturelle des sources du « Domaine de la Source », où se situe notre siège social.

Les sources sont sur une moyenne de 5 bars (500K PA), contenues dans les couches de nos sous-sols de 7 500 m<sup>2</sup>, réintégrées dans leur circuit naturel, sans aucun prélèvement, ni de traitement de l'eau, avec des brevets qui seront déposés par Artprice et Groupe Serveur, pour répondre de manière écoresponsable à la crise énergétique actuelle, qui ne fait que commencer.

Alors que les data centers du monde entier cherchent à diminuer leur empreinte carbone, la meilleure voie à ce jour, selon Artprice, est le refroidissement par immersion. L'idée dominante d'Artprice by Artmarket est de plonger à terme les serveurs à la verticale dans un bac rempli d'un fluide calorporteur. Le liquide chauffé par les serveurs est envoyé vers une tour de refroidissement qui peut évacuer la chaleur, pour potentiellement alimenter un circuit de chauffage externe, et renvoyer le liquide refroidi vers les serveurs, avant de commencer un nouveau cycle.

La maison-mère Groupe Serveur a acquis une plateforme technique de 9m de haut et 75 m<sup>2</sup> de 30 tonnes d'acier, alimenté par un TGBT 380v Tri de 150A/phase, surplombant ses bureaux pour permettre l'installation des tours de refroidissement et des inverseurs chauffage. Cette plateforme repose sur six piliers de 9m avec un soubassement de type sous-sol à 3m de profondeur.

Cet ensemble/sculpture monumentale (Overground I, Catalogue Raisonné Tome 1 - 2005 - Éditions Musée l'Organe, gérant la Demeure du Chaos/Abode of Chaos dixit NYT, pages 1140) monumentale fait aussi office de cage de Faraday par son ancrage très profond avec un raccord mécanique de type patte-d'oie qui est une solution simple permettant de réaliser une électrode de terre de type patte-d'oie. La patte-d'oie permet de mieux diffuser le courant de foudre dans le sol argileux de notre siège social. Celle-ci est raccordée à des piquets de terre afin d'obtenir la résistance de terre souhaitée.

Ce data center récemment construit principalement à cet effet avec une surpression naturelle des sources dérivées par des pompes de relevage et drains, il pourra ainsi à terme venir chauffer les bureaux situés au-dessus, tout en protégeant le data center principal et les bureaux d'une puissante technique anti-foudre.

L'état de la science actuelle précise que le data center immergé dans l'absolu ne fait presque aucun bruit et ne nécessite que très peu de machinerie spécifique.

Artprice, avec ses différents partenaires, recherche et développe un circuit hydraulique très contrôlé par une série de sondes et pompes de relevages pompes submersibles redondantes.

Cette philosophie écoresponsable pour Artprice, en tant que Leader mondial, est une obligation morale, par notre position, notre culture d'entreprise et la sensibilité de nos actionnaires et clients ».

### **Artprice va introduire sa propre IA Intuitive Artmarket ® sur le Marché de l'Art**

Le recours à l'IA algorithmique par Artprice by Artmarket pour sa propre IA Intuitive Artmarket ® (Intelligence Artificielle) permet l'accès à des recommandations très pertinentes et personnalisées, pour aller infiniment plus loin dans la connaissance du Marché de l'Art.

Le Groupe Serveur, actionnaire fondateur d'Artprice by Artmarket, est toujours de très loin le premier actionnaire en capital et détient 45,78 % des droit de votes (famille Ehrmann non incluse). Le Groupe Serveur est, en Europe, un des principaux pionniers de l'Internet, de l'image de synthèse, de la reconnaissance de formes et des banques de données professionnelles depuis 1987 (cf. TIME Magazine 2001), et donc doté d'une culture scientifique sur le numérique exhaustive.

Artprice by Artmarket.com et Groupe Serveur ont développé, au cours de ces dernières décennies des milliers d'algorithmes propriétaires de plus en plus puissants et pertinents qui permettent la mise en place de leur propre IA (Intelligence Artificielle), dans le strict respect des différentes législations, notamment sur les données personnelles et la propriété intellectuelle.

Cela n'a été possible que par le rachat ciblé par groupe Serveur, puis par Artprice, de sociétés innovantes comme par exemple Xylogic, société suisse composée exclusivement de scientifiques prestigieux (en provenance du CERN, de l'OMS... ) dès 1999, qui avait un temps d'avance considérable sur son temps et qui annonçait déjà les prémices et fondamentaux de l'Intelligence Artificielle.

Pour rappel, Artprice by Artmarket a obtenu deux fois consécutivement (fait rare pour les entreprises cotées sur un marché réglementé) le label étatique « Entreprise Innovante », soumis à une stricte éligibilité, décerné par la Banque Publique d'Investissement (BPI).

Par ailleurs, en tenant compte du RGPD (protection des données personnelles), de la rédaction en cours de « The Artificial Intelligence Act » et du respect de la propriété intellectuelle, le cahier des charges final implique de très nombreuses contraintes pour l'utilisation de l'Intelligence Artificielle en Europe et dans le reste du monde.

Le problème posé est le suivant : comment délivrer un résultat pertinent à l'utilisateur sans enfreindre en particulier tout ce qui touche à la propriété intellectuelle ? Il est nécessaire de prendre en compte, face à une telle question, le fait que l'aboutissement d'une requête utilisant l'Intelligence Artificielle n'est que, in fine, le résultat constitué du traitement algorithmique de milliards de données déjà existantes.

Or, le vrai problème est de savoir à qui appartiennent ces données pour s'acquitter des droits d'auteur et des droits voisins pour pouvoir les utiliser légalement dans une optique commerciale, en fournissant un service payant, tout en respectant la propriété intellectuelle de chaque pays.

Selon thierry Ehrmann, Fondateur d'Artprice et Président d'Artmarket.com, « Artprice by Artmarket va être capable, par sa propre IA Intuitive Artmarket ®, d'emmener, chacun de ses 7,2 millions de clients et membres, de découvertes en révélations. »

« Nos algorithmes sont capables de parser des milliards de logs propriétaires, des textes, des centaines de millions d'œuvres d'Art des bases de données d'Artprice, d'identifier des sémantiques qui qualifient la démarche première d'un artiste, son univers, ses inspirations, les mediums utilisés, ses thèmes, ses formes et volumes, etc... et de faire ensuite une syntonie, en se rapprochant de nos 810 000 artistes avec leurs biographies et data certifiées, au-delà des critères visuels académiques classiques par les réseaux de neurones de notre IA Intuitive Artmarket ®. »

Pour simple information, les réseaux de neurones, également appelés réseaux de neurones artificiels (ANN) ou réseaux de neurones simulés (SNN), constituent un sous-ensemble de l'apprentissage automatique et sont au cœur des algorithmes d'apprentissage en profondeur (deep learning). Leur nom et leur structure sont inspirés du cerveau humain, imitant la manière dont les neurones biologiques et leurs synapses s'envoient des signaux le long de l'axone.

Les réseaux de neurones à impulsion d'Artprice by Artmarket.com s'appuient sur des données d'entraînement pour apprendre et améliorer leur précision au fil du temps. Cependant, une fois que ces algorithmes d'apprentissage sont réglés avec une grande précision, ils constituent des outils puissants en informatique et en intelligence artificielle, permettant à l'IA Intuitive Artmarket ® de classer et de regrouper des données multimédia à une vitesse très élevée.

Les tâches de reconnaissance d'images HD ou gravures d'œuvres d'art peuvent prendre quelques secondes plutôt que des dizaines de minutes par rapport à l'identification manuelle par les meilleurs Experts notoirement connus de Fine Art.

Pour référence, l'un des réseaux de neurones les plus connus est l'algorithme de recherche de Google qu'Artprice étudie et analyse quotidiennement depuis 1999. Depuis le début de l'année 2023, Artprice Inc., filiale américaine d'Artmarket est très attentive à Bard qui est un prototype de chatbot (agent conversationnel), construit par Google sur la base de son modèle de langage LaMDA. Ce n'est pas pour rien que le CEO de Google, Sundar Pichai, a émis une alerte « code rouge » à l'échelle de l'entreprise. Google, avec des parts de marché mondiales de 93%, constitue le meilleur laboratoire d'étude de l'IA car il inclut une dimension économique existante colossale, à la différence des autres IA où le risque ou profit économique n'est qu'à ses débuts.

Le département R&D d'Artprice by Artmarket crée des réseaux de neurones à impulsions (SNN : Spike Neural Networks, en anglais) qui réfléchissent différemment d'un être humain, sans être biaisés par un émoi ou un trouble émotif, avec l'idée pour Artprice de mettre l'intelligence artificielle (IA) au service des professionnels de l'art, institutionnels, collectionneurs et amateurs d'Art.

La force d'Artprice by Artmarket est justement d'utiliser ses propres données à fortes valeurs ajoutées, produites et éditées depuis maintenant 25 ans en tant que Leader mondial de l'Information sur le Marché de l'Art, ce qui garantit dans ce domaine, une cohérence et une pertinence inégalées par ses réponses.

Pour rappel, Artprice by Artmarket.com est l'acteur global du Marché de l'Art avec entre autres son département Artprice, qui est le Leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art, avec plus de 30 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 810 000 Artistes.

Artprice Images® permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, avec son fonds documentaire de manuscrits et catalogues de ventes, formant une bibliothèque physique et numérique constituée de 180 millions d'images ou gravures d'œuvres d'Art, de 1700 à nos jours, commentées par ses historiens. Sur ce secteur économique très précis, aucune entreprise au monde ne possède une telle quantité de données ultra-qualifiées et propriétaires, avec le fonds original papier qui est un actif très important et représente une barrière d'entrée quasi-imprenable.

De plus, Artmarket avec son département Artprice, enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 6 500 Maisons de Ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 7 200 titres de presse dans le monde. Cette source inépuisable de données, en temps réel, donne à l'IA Intuitive Artmarket ® une force de frappe exceptionnelle.

Très peu de sociétés dans le monde peuvent prétendre utiliser une IA sur un périmètre propriétaire. C'est pourtant la seule et unique solution pour respecter à travers le monde les différentes législations sur la propriété intellectuelle, qui sont de plus en plus vastes et complexes, avec des procédures éreintantes sur plusieurs années.

Ce n'est pas pour rien qu'Artprice by Artmarket s'inscrit en tant que bêta-testeur professionnel avec Microsoft ® et son moteur Bing ® GPT-4. L'IA de Bing a notamment la faculté de parser sur Internet alors que ChatGPT (hors plugins) se limite pour le moment à une base de données qui s'arrête à l'année 2021.

Les possibilités offertes par l'outil sont donc immenses, d'où sa popularité : Microsoft ® Bing Chat attire désormais plus de 100 millions d'utilisateurs actifs par jour avec un engagement pour une IA responsable et respectueuse du droit d'auteur et des droits voisins.

L'abonnement payant de 240\$/an, qui vient de faire son apparition, confirme la fiabilité de ce modèle économique d'IA pour Artprice et sa propre IA Intuitive Artmarket ®.

Artprice by Artmarket a pu constater, sur des milliers de requêtes en bêta-test sur le Marché de l'Art et les artistes, que les réponses de Bing IA GPT-4 citaient régulièrement en référence de ses sources, les URL d'Artprice.com et Artmarket.com. Bing de Microsoft ® travaille en partenariat avec OpenAI pour offrir une expérience qui encourage une utilisation responsable.

Il faut rappeler qu'une des préoccupations majeures du G7 (annonce du 30 Avril 2023) est l'adoption d'un règlement sur l'IA qui devrait très rapidement aboutir.

La Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, a déclaré que le bloc « trouverait un accord politique dès cette année » sur la législation relative aux droits d'auteur en matière d'IA (Dépêche Reuters du 30 Avril 2023), ce qui est très positif pour Artmarket.com.

Il est important de noter que ChatGPT est purement et simplement interdit en Italie. Cela démontre à quel point les obstacles peuvent se dresser sur la route des développeurs d'IA, quelles que soient leur puissance financière et leur capacité de lobbying.

Les conflits en propriété intellectuelle sont exponentiels, tel que par exemple Stability AI, le créateur d'une IA générant des photos de synthèse, désormais accusé d'avoir extrait des millions d'images issues des banques de données Getty Images.

L'IA d'Artmarket (Intuitive Artmarket ®) est active exclusivement sur un périmètre quasi-infini de contenus propriétaires, et donc protégés au titre de la propriété intellectuelle et permet ainsi de s'affranchir de ces obstacles et de potentielles interdictions et n'a donc nul besoin d'aller chercher autre part les données et réponses aux requêtes très pointues des utilisateurs sur le Marché de l'Art.

C'est donc un gage de pérennité, mais aussi d'accroissement considérable des performances et de sérénité pour les actionnaires d'Artprice by Artmarket.com, avec une progression constante du chiffre d'affaires.

Le recours à l'Intelligence Artificielle va augmenter les revenus d'Artmarket.com, tout en diminuant à terme ses coûts de fonctionnement. L' IA Intuitive Artmarket ® donnera à l'utilisateur et au client d'Artmarket des recommandations très pertinentes et véritablement personnalisées, pour aller plus loin dans sa propre connaissance du Marché de l'Art et générer de facto des abonnements plus sophistiqués et donc plus de CA récurrent (ARR).

En effet, l' IA Intuitive Artmarket ® fournira plus rapidement l'exacte réponse à la requête de l'utilisateur. Ce gain de temps va réduire forcément la consommation énergétique, et cela est en totale adéquation avec la philosophie écoresponsable d'Artmarket. Le rapport RSE est très positif par les solutions avant-gardistes fiables, scientifiques et pérennes choisies par Artprice by Artmarket.

À la pointe de la régulation numérique, l'Europe est en rédaction du règlement sur l'IA, avec « The Artificial Intelligence Act » où Artprice Artmarket est présente avec ses juristes et conseils. Celui-ci instaure des contraintes particulières, notamment en prenant en compte la sensibilité des données personnelles ainsi que le droit d'auteur et la citation exhaustive des sources.

Il ressort des meilleurs analystes financiers anglo-saxons, qui ont un temps d'avance sur l'Europe sur ce sujet, que le seul modèle viable économiquement, sans mettre en péril l'entité économique, quelle que soit sa taille, par des attaques judiciaires incessantes, est une IA basée sur un segment économique extrêmement bien défini où l'information joue un rôle capital, une pleine propriété intellectuelle de l'intégralité du Big Data jusqu'au Data mining, un droit d'auteur et droits voisins confirmés sur l'intégralité des algorithmes, des banques de données, du machine learning et des réseaux de neurones.

En résumé, les IA qui triompheront avec un gain économique très conséquent, sans risque industriel ou juridique majeur, sont les entités économiques qui possèdent, en pleine propriété intellectuelle, l'intégralité des différents étages de l'IA propriétaire sur un segment de marché défini où l'information à haute valeur ajoutée, avec un coût élevé, est vitale. Et c'est exactement le cas de l' IA Intuitive Artmarket ® développée par Artprice by Artmarket.com

De nombreux chercheurs essayent de définir où se situe la Genèse de l'IA.

À cette question complexe, Artprice retient attentivement le site « The Conversation Academic rigour, journalistic flair » et son mémoire « Blaise Pascal et les prémices de l'intelligence artificielle », qui nous amène une judicieuse réponse : Blaise Pascal (1623-1662) peut être crédité de deux innovations obligatoires qui permettent d'envisager aujourd'hui l'intelligence artificielle (IA) : il met au point le premier calculateur mécanique de l'histoire et il développe les premiers rudiments du calcul des probabilités.

Selon thierry Ehrmann (biographie Who's Who In France :

[https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2023/04/2023\\_2\\_Biographie-thierry-](https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2023/04/2023_2_Biographie-thierry-)

[Ehrmann\\_WhosWhoInFrance.pdf](https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2023/04/2023_2_Biographie-thierry-Ehrmann_WhosWhoInFrance.pdf)), Fondateur d'Artprice et Président d'Artmarket, la ligne de conduite du Groupe pour son IA est très simple : « Il ne peut pas y avoir d'intelligence artificielle sans l'intelligence humaine ».

Image :

[<https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2023/05/AbodeofChaos-thierry-Ehrmann-IMG-3606.jpg>]

## **Droits de vote**

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce, la société ARTMARKET informe ses actionnaires qu'au 30 juin 2023, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 760 423.

### A propos d'Artmarket :

Artmarket.com est cotée sur Euronext Paris et au SRD Long Only. La dernière analyse TPI comptabilise plus de 18 000 actionnaires individuels hors actionnaires étrangers, sociétés, banques, FCP, OPCVM : Euroclear: 7478 - Bloomberg : PRC - Reuters : ARTF.

Pour découvrir Artmarket.com avec son département Artprice en vidéo : <https://fr.artprice.com/video>

Artmarket avec son département Artprice furent fondées en 1997 par thierry Ehrmann, son PDG. Elles sont contrôlées par Groupe Serveur créé en 1987. Voir biographie certifiée de Who's Who In France© :

[Biographie-thierry-Ehrmann\\_WhosWhoInFrance.pdf](#)

Artmarket.com est l'acteur global du Marché de l'Art avec entre autres son département Artprice qui est le Leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 30 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 817 000 Artistes.

Artprice Images® permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 180 millions d'images ou gravures d'œuvres d'Art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens.

Artmarket avec son département Artprice, enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 7200 Maisons de Ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 7200 titres de presse dans le monde. Artmarket.com met à la disposition de ses 7,2 millions de membres (members log in), les annonces déposées par ses Membres, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art à prix fixe ou aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du Code du Commerce).

Artmarket, avec son département Artprice, a obtenu à deux reprises le label étatique « Entreprise Innovante » décerné par la Banque Publique d'Investissement (BPI), et développe son projet d'acteur global sur le Marché de l'Art.

Le Rapport Annuel du Marché de l'Art mondial 2022 publié en mars 2023 par Artprice by Artmarket :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-en-2022>

Le Rapport Artprice 2022 du Marché de l'Art Ultra-Contemporain par Artmarket.com :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-contemporain-2022>

Le bilan semestriel Artprice 2022 : le Marché de l'Art renoue avec une forte croissance en Occident :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/bilan-du-marche-de-lart-s1-2022-par-artprice-com>

Sommaire des communiqués d'Artmarket avec son département Artprice :

<https://serveur.serveur.com/artmarket/press-release/fr/>

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'Art avec Artmarket et son département Artprice sur Facebook et Twitter :

<https://fr-fr.facebook.com/artpricedotcom/> (plus de 6,3 millions d'abonnés)

<https://twitter.com/artmarketdotcom>

<https://twitter.com/artpricedotcom>

Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artmarket et son département Artprice : <https://fr.artprice.com/video> dont le siège social est le célèbre Musée d'art contemporain Abode of Chaos dixit The New York Times / La Demeure du Chaos :

<https://issuu.com/demeureduchaos/docs/demeureduchaos-abodeofchaos-opus-ix-1999-2013>

<https://www.facebook.com/la.demeure.du.chaos.theabodeofchaos999> (plus de 4 millions d'abonnés)

L'Obs - Le Musée du Futur : <https://youtu.be/29LXBPJrs-o>

Contact : [ir@artmarket.com](mailto:ir@artmarket.com)

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint  
[www.security-master-footprint.com](http://www.security-master-footprint.com)